

MINIAC-MORVAN BASKET CLUB

M.M.B.C.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du samedi 06 Juin 2009



L'an deux mille neuf et le samedi 06 juin à 18h00, les membres de l'association dénommée « Miniac-Morvan basket Club » dont le siège social est chez Mr Lebreton Mickaël, Litré à COMBOURG, du président par lettre simple conformément aux dispositions des statuts.

Il est dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité de mandataire.

Mr **Lebreton Mickaël** préside la séance en sa qualité de président de l'association. Mr **Launay Christian** est secrétaire de séance en sa qualité de secrétaire de l'association.

Le président constate que les membres présents et représentés sont en nombre supérieur au quorum (108) et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président déclare avoir mis à la disposition de ses membres tous les documents (statuts, règlement intérieur, convocation de l'assemblée, le rapport du bureau directeur...) d'après les dispositions légales, statutaires ou réglementaires, avant la tenue de l'assemblée et l'ont été dans les délais imposés.

L'assemblée lui en donne acte.

Le président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- 1- Rapport moral
- 2- Rapport Financier (Bilan de la saison 2008-2009 et prévisionnel 2009-2010)
- 3- Préparation de la saison 2009-2010 (Cotisations...)
- 4- Votes
- 5- Election du nouveau bureau

Puis lecture est donnée du rapport moral du bureau directeur et des différentes commissions, du rapport financier.

Le président donne ensuite la parole à tout membre de l'assemblée désirant la prendre.

La discussion étant close et personne ne demandant plus la parole, la présidente met aux voix l'adoption des différents rapports.

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du bureau directeur par le secrétaire et des commissions par les présidents. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport Financier par le trésorier Me **Briand Marie-Noëlle**. (Bilan de la saison 2008-2009 et prévisionnel 2009-2010). Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du tarif des cotisations pour la saison 2006-2007 qui sont augmentés de 5 € pour la saison 2009-2010 (56€ en Baby, 66 € en PM-PF-BF-BM-MF et MG, 76 € en CF et CM, 96 € en SM et SF). Les tarifs 2009-2010 s'appliqueront jusqu'au 01 juillet 2009 pour un renouvellement. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la liste du tiers sortant (Mlle Chicherie A-M. et Bohuon A., Me Launay K., Mr Le Bohec Y.), un appel aux candidats est fait. Quatre candidats se proposent : Me Lignel H., Mrs Jacquet T., Daumer B. et Launay G. – Mlle Chicherie A-M, Me Launay K., Mr Le Bohec Y. ne souhaitent pas renouveler leur candidature, après un vote, Mlle Bohuon A. est réélue et les 4 autres candidats sont aussi élus à l'unanimité des membres présents.

Cinquième résolution

Le nouveau bureau se retire et il est procédé à l'élection du nouveau bureau, lecture est faite de celui-ci à l'assemblée : **Président** : Lebreton Mickaël **Président d'honneur** : Le Helloco Jean **Vice-Président** : Maillard Hervé **Secrétaire** : Launay Christian **Secrétaire-Adjoint** : Trédan Véronique **Trésorier** : Briand Marie-Noëlle **Trésorier-Adjoint** : Hardy Marie-France **Membres** : Mmes Maillard Isabelle, Lignel Hélène, Gueguen Christiane, Bohuon Fabienne, Hardy Paquita et Dubois de la Cotardière Christine – Mlle Bohuon Aurélie - Mrs Liard Christophe, Hardy Michel, Jacquet Tanguy, Daumer Benoît et Launay Geoffrey.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président, **Mr Lebreton Mickaël** et le secrétaire de séance, **Mr Launay Christian**.

Le Président

Le Secrétaire